



Agir pour un Environnement et un Développement Durables

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel : 09.62.60.16.92

Courriel : ae2d@ae2d.infini.fr - Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.
Association lauréate des trophées bretons du Développement Durable 2006 & 2007.

AG ordinaire du 16 mai 2014 : Rapport d'orientation 2014

Le rapport d'orientation doit permettre de prendre un peu de recul par rapport aux événements et activités pour aider à orienter l'association.

C'est dans la foulée du Sommet de la terre de Rio, qui a réuni en 1992 les représentants de 180 états et de très nombreuses ONG, que quelques militants locaux engagés ont choisi en 1998, de créer un outil agissant dans le domaine de la protection de l'environnement, mais au-delà, c'est aussi une école de la citoyenneté et de démocratie actives.

Depuis, de nombreuses personnes, d'horizons divers, nous ont rejoints. Nous avons réussi, grâce à un fonctionnement collégial original, à mettre en œuvre des pratiques collaboratives remarquables.

Parmi eux, Roger Abiven fut certainement la figure emblématique. Il nous a quittés le jour de notre dernière AG, nous lui rendons de nouveau hommage ce soir. Nous réfléchissons à une autre forme d'hommage qui puisse permettre à ceux et celles qui ne l'auraient pas connu, aux jeunes en particulier, de comprendre, le sens de sa démarche dans notre association et en dehors, et peut-être de reprendre son flambeau car tous les combats qu'il a pu mener pour une planète vivable et pour la dignité humaine sont toujours, ô combien, d'actualité.

C'est beaucoup grâce à lui que seize ans après sa création, AE2D peut continuer à exercer son action au service de la protection de notre patrimoine commun : la nature et l'intérêt général. Son action aura permis de structurer, organiser, fortifier l'action de l'association de telle sorte qu'elle est aujourd'hui, dans le paysage finistérien, un acteur associatif incontournable de la protection de l'environnement tout en restant fidèle à ses objectifs et statuts, sans jamais baisser la garde.

Cette ligne obstinément observée et respectée a fait que le renouvellement de l'agrément par les pouvoirs publics au titre de la protection de l'environnement a pu se dérouler dans des conditions favorables en 2013 et pour cinq années. C'est en soi une reconnaissance implicite de notre action.

Bien sûr ce combat dérange : les pollueurs dans un premier temps et les lobbies cyniques défendant des intérêts particuliers ou catégoriels. Il est souvent peu compris par les élu-e-s qui ont un peu trop tendance à se croire dépositaires de la seule légitimité populaire et seuls défenseurs de l'intérêt général. Prenant prétexte de certaines dérives associatives, ils ont tendance à réduire les associations à la seule défense d'intérêts particuliers.

Il reste à trouver un mode de relations entre les collectivités élues et les associations respectant intégralement l'indépendance de ces dernières, tout en sachant les associer et utiliser au mieux leur expertise citoyenne dans les projets d'aménagements. Ainsi, on éviterait sans doute nombre de ces projets inutiles, coûteux et destructeurs qui révoltent l'opinion.

Dans certains quartiers en déshérence désertés par les pouvoirs publics, ce sont souvent les associations de solidarité qui sont le dernier rempart face à la jungle imposée par certains pour poursuivre tous leurs trafics. De la même façon, face aux pollueurs cyniques agissant le plus souvent dans une vraie impunité, ce sont les associations de protection de l'environnement qui montent au créneau pour tenter de faire respecter devant les tribunaux, au prix d'une énergie considérable, les lois et la réglementation en vigueur, s'attirant la haine farouche et parfois les menaces à peine voilées des responsables de ces pollutions.

Notre association a toujours toutes les raisons d'exister dix-huit ans après, chaque jour ou presque nous sommes saisis de nouvelles difficultés, de problèmes non réglés ici ou là.

A différents niveaux, beaucoup parlent de protection de l'environnement, d'écologie, mais bien peu agissent concrètement pour elles. Nous, nous le faisons au quotidien.

La transition écologique réussie et authentique ne se fera pas sans l'assentiment et la participation de la population. Elle ne se fera pas sans l'adhésion et le soutien des associations comme la nôtre.

Certains s'évertuent encore à opposer le combat pour un environnement respecté et une prise en compte de l'humain et de ses besoins. Cette opposition, entretenue parfois à dessein, est factice. C'est bien du même combat dont il s'agit !

Dans la situation actuelle de notre territoire et de notre planète, soumis à des menaces ou risques croissants (pollutions de l'air, champs électromagnétiques, nucléaire...), AE2D devra, plus que jamais, se montrer réactive et efficace dans les mois qui viennent. Certains nous quittent d'autres arrivent, c'est la vie de toute association.

Pour qu'AE2D puisse continuer à vivre, pour qu'elle puisse continuer à se développer, elle devra continuer de façon volontariste à s'ouvrir au plus grand nombre, vers les jeunes en particulier.

Pour cela, elle aura besoin de chacun d'entre vous.

Merci d'avance pour votre participation, petite ou grande, elle sera toujours bienvenue et plus que jamais nécessaire.

Ce rapport d'orientation 2014 a été adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés à l'Assemblée Générale du 16 mai 2014.

Le Conseil Collégial